



## Mais en quoi ces mots sont-ils liés ?

Mon **espace santé**, c'est votre **carnet de santé** numérique.

Ne confondez pas ce service avec Ameli car Mon espace santé, c'est un peu comme votre **dossier médical** papier que vous emmenez avec vous, mais en version numérique :

- vous stockez les **documents** liés à votre santé ;
- vous échangez de manière **sécurisée** avec vos professionnels grâce à une **messagerie** ;
- vous découvrez dans un **catalogue** de service, des applications référencées liées à votre santé et votre bien-être ;
- vous planifiez vos rendez-vous dans votre **agenda** recevez vos rappels de **vaccination**.

Sauf si vous avez fait opposition à la création de votre compte, vous avez actuellement un espace de santé dans lequel vos professionnels déposent vos documents. Activer votre compte vous permettra de consulter les documents que vos professionnels vous ont **partagés**. De plus, le renseignement de vos informations dans votre profil médical permettra au SAMU d'accéder à vos informations en cas d'**urgence**.

Avec Mon espace santé, devenez **acteur** de votre santé !

Mon tout (dans les cases grisées) est mon nouveau **carnet de santé numérique**. Il me permet de déposer et stocker l'ensemble de mes documents de santé et les partager facilement avec mes professionnels de santé de manière sécurisée : **Mon espace santé**.

Pour activer votre espace santé, cliquez-ici

[www.monespacesante.fr](http://www.monespacesante.fr)

ou rendez-vous sur l'application mobile



mon  
ESPACE  
SANTÉ

VOUS AVEZ LA MAIN SUR VOTRE SANTÉ.